



## Réunion de la Commission Consultative GPSO C3a Sud Landes

Type de document	Relevé de conclusions
Commission consultative	CC3a – Sud Landes
Date de la réunion	30 novembre 2009
Lieu de réunion	Préfecture de Mont-de-Marsan
Référence	GPSO-09-EGI-3-CRT
Validé par : le Préfet des Landes	

- **Introduction de la séance par Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et RFF**
  - Le compte rendu de la réunion précédente ne fait pas l'objet de remarques ou observations : il est donc approuvé.
- **Présentation de la méthode de définition et de comparaison des options : qualification et quantification des enjeux environnementaux, comparaison des options entre elles**
  - Pas de remarques de la part des élus
- **Présentation des différentes esquisses d'options de passage : cartes et tableaux de comparaisons des options entre elles**
  - Le maire de St Geours-de-Maremne ne prend pas position sur les options présentées et résume ainsi la situation : seule l'option passant par le centre de la zone d'activités d'Atlantisud réunit à la fois les intérêts de la communauté d'agglomération du Grand Dax et de la communauté de communes Maremne Adour Côte Sud quant au positionnement de la halte SR-GV « Côte landaise », réservation d'une future gare nouvelle de Dax. Il souhaite que la concertation se poursuive pour la suite des études sur la base de cette option.
    - *Le représentant de RFF confirme la poursuite de la concertation sur cette option avant le COTER du 15 décembre.*
  - Le représentant de Saint Paul-les-Dax ne peut se prononcer en séance, dans l'attente des éléments d'études plus précis sur le fuseau passant par Atlantisud.
    - *Le représentant de RFF comprend cette position et propose une nouvelle réunion le 9 décembre 2009 à 10 heures à St Geours-de-Maremne, afin de présenter les derniers éléments d'étude et de recueillir leurs avis.*

- Le représentant d'Angoumé reporte son avis au 9 décembre 2009, après la réunion qui se tiendra à St Geours-de-Maremne.
- Le représentant de Saubusse se dit plutôt favorable à la solution traversant la zone d'activité d'Atlantisud.
- Le représentant de la Communauté de Communes de Maremne Adour Côte Sud et maire de Benesse-Maremne indique qu'il semble que le fuseau d'Atlantisud soit le plus favorable à ce stade des études. Il rappelle que ce projet ne pourra se réaliser sans travaux connexes vis-à-vis de l'habitat, de l'activité et les transports routiers.

**Informations complémentaires :**

En fin de séance, le Secrétaire Général de la Préfecture rappelle le planning des instances de décisions :

- le COTER du lot 3 se prononcera sur un fuseau potentiel le 15 décembre 2009,
- le COPIL se prononcera le 11 janvier 2010 sur un fuseau de 1000 mètres et du programme fonctionnel associé.

Une réunion de présentation des compléments d'études et de recueil d'avis sur les fuseaux en présence des communes des collectivités du Grand Dax et de Maremne Adour Côte Sud se tiendra avant le COTER, le 9 décembre 2009.